



Surveillance de la radioactivité dans l'environnement au Grand-Duché de Luxembourg



Table des matières

A) Base légale	3
B) Accréditation	3
C) Méthodes de mesure	4
D) Informations au niveau européen	4
E) Situation radiologique dans l'air, les eaux, le sol et les sédiments de la Moselle	5
1. Eaux de surface et de source	5
1.1 Eau de pluie	5
1.2 Eau des Baggerweiher - Remerschen	6
1.3 Eau de la Moselle - écluse Schengen	6
1.4 Eau Source - Burmerange	7
1.5 Eau potable	7
1.6 Eau du lac de la Haute-Sûre non-traitée	8
2. Sol - écluse Schengen	8
3. Sédiments de la Moselle	9
4. Aérosols	10
4.1 Taux d'exposition	10
4.2 Activité des aérosols	11
F) Denrées alimentaires	12
1. Lait de ferme et lait cru mélangé	12
2. Œufs	13
3. Viande	13
4. Régime alimentaire	13
G) Autres résultats	14
1. Produits saisonniers et divers	14
2. Usine d'incinération	15
H) Commentaires	15

Ce document comporte 15 pages et ne peut être reproduit même partiellement sans accord explicite du Laboratoire.

Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyses sont disponibles sur simple demande.

Les résultats d'analyse s'appliquent aux échantillons tels que reçus.



A) Base légale

* **Loi du 28 mai 2019** relative à la radioprotection - **Règlement grand-ducal du 01 août 2019** relatif à la radioprotection

* **Traité Euratom du 25 mars 1957** (traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique):

Article 35

Chaque état membre établit les installations nécessaires pour effectuer le contrôle permanent du taux de la radioactivité de l'atmosphère, des eaux et du sol ainsi que le contrôle du respect des normes de base.

La Commission a le droit d'accéder à ces installations de contrôle; elle peut en vérifier le fonctionnement et l'efficacité.

Article 36

Les renseignements concernant les contrôles visés à l'article 35 sont communiqués régulièrement par les autorités compétentes à la Commission, afin que celle-ci soit tenue au courant du taux de la radioactivité susceptible d'exercer une influence sur la population.

B) Accréditation

Le Service d'Analyses Radiologiques (SAR) est accrédité selon la norme ISO/IEC 17025 depuis juillet 2010 (cf. fiche technique sur le site internet d'OLAS).

Les résultats écrits en italique sont réalisés et à interpréter:

- selon la norme ISO 10703 pour les mesures en spectrométrie gamma dans l'eau,
- selon la norme ISO 10703 - méthode interne - pour les mesures en spectrométrie gamma dans le lait,
- selon la norme ISO 10704 - méthode interne - pour les comptages en bêta global dans l'eau,
- selon la norme ISO 9698 pour les comptages de tritium en matrice eau.

Les mesures sont réalisées en direct.

Les avis et interprétations repris dans le rapport ci-joint ne sont pas couverts par l'accréditation.

Lexique: Valeurs en couleur = mesure sous accréditation.



C) Méthodes de mesure

Mesures en spectrométrie gamma:

Les mesures gammamétriques sont effectuées sur des détecteurs HpGe. Lorsque des limites inférieures sont données, il s'agit des valeurs de la limite de détection pour les différents nucléides.

Mesure de l'indice de radioactivité bêta globale:

Les mesures sont effectuées sur des détecteurs proportionnels. Lorsque des limites inférieures sont données, il s'agit des limites de détection de l'appareil de mesure.

Mesure de l'activité de tritium:

Les mesures sont effectuées sur un compteur à scintillations liquides. Lorsque des limites inférieures sont données, il s'agit des limites de détection de l'appareil de mesure.

Mesure du taux d'exposition:

Le débit de dose gamma ambiant est mesuré en continu par des stations qui sont sous le contrôle de l'équipe en charge du réseau de mesures et des équipements techniques de la Division de la radioprotection.

Mesures des activités des aérosols:

Les aérosols sont fixés sur des filtres et les mesures des activités des aérosols sont faites soit sur un détecteur HpGe, soit sur un compteur proportionnel.

Les incertitudes et les limites de détection:

Les incertitudes sont données avec un niveau de confiance de 95,4% ($k=2$).

Les incertitudes sont données uniquement lorsque les résultats sont supérieurs à la limite de détection.

Les limites de détection sont calculées en utilisant des probabilité d'erreur $\alpha=\beta=5\%$.

D) Informations au niveau européen

La plupart des résultats d'analyses du SAR sont régulièrement transférés à la Commission européenne.

L'envoi de ces données est lié à la ratification du Traité Euratom par le Luxembourg en tant qu'Etat membre (art.36).

Les rapports de la surveillance environnementale en europe sont disponibles sur le site:

<https://remon.jrc.ec.europa.eu>



Rapport n°: juillet-2025

E) Situation radiologique dans l'air, les eaux, le sol et les sédiments de la Moselle

Aucune augmentation significative de la radioactivité artificielle n'a été détectée lors des contrôles de routine dans l'air, les eaux, le sol et les sédiments de la Moselle.

1. Eaux de surface et de source

Les activités sont exprimées en Bq/kg ou Bq/l.
1 kg d'eau à 20°C correspond à 1.0018 litres (Norme ISO 8222).

1.1 Eau de pluie

Origine: Stations de mesure climatologiques avec collecteur d'eau de pluie situées près de l'aéroport de Findel et sur le toit du bâtiment de la DRP, site Barblé.

Mesure bêta globale: L'eau est évaporée en direct sur des coupelles de mesure.

Mesure tritium: L'eau est distillée et le distillat est mesuré.

Mesure spectro. gamma: L'eau est mesurée à l'état liquide.

Période	19/06/2025 - 10/07/2025	10/07/2025 - 24/07/2025	16/06/2025 - 14/07/2025	14/07/2025 - 28/07/2025
Réf. Labo	25-0357	25-0390	25-0361	25-0397
Origine	Findel	Findel	Site Barblé	Site Barblé
bêta globale [Bq/l]	/	0.155 +/- 0.065	< 0.045	0.058 +/- 0.027
tritium [Bq/l]	/	< 3.7	< 3.7	< 3.6
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.031	< 0.036	/	/
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.032	< 0.036	/	/
Be-7 [Bq/kg]	0.37 +/- 0.14	0.33 +/- 0.13	/	/
I-131 [Bq/kg]	< 0.11	< 0.077	/	/



Rapport n°: juillet-2025

1.2 Eau des Baggerweihers - Remerschen

Origine: Eau de surface prélevée des Baggerweihers
Mesure bêta globale: L'eau est évaporée en direct sur des coupelles de mesure.
Mesure tritium: L'eau est distillée et le distillat est mesuré.
Mesure spectro. gamma: L'eau est mesurée à l'état liquide.

Date de l'échantillonnage	02/07/2025
Réf. Labo	25-0337
bêta globale [Bq/l]	< 0.073
tritium [Bq/l]	< 3.6
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.041
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.037
K-40 [Bq/kg]	< 0.46

1.3 Eau de la Moselle - écluse Schengen

Origine: Les échantillons hebdomadaires sont constitués de quantités égales d'eau prise à un rythme d'un flacon par jour. Les résultats sont obtenus à partir d'un mélange d'échantillons journaliers.
Mesure bêta globale: L'eau est évaporée en direct sur des coupelles de mesure.
Mesure tritium: L'eau est distillée et le distillat est mesuré.
Mesure spectro. gamma: L'eau est mesurée à l'état liquide.

Période	30/06/2025 - 06/07/2025	07/07/2025 - 13/07/2025	14/07/2025 - 20/07/2025	21/07/2025 - 27/07/2025
Réf. Labo	25-0336	25-0365	25-0366	25-0431
bêta globale [Bq/l]	0.29 +/- 0.13	0.28 +/- 0.12	0.39 +/- 0.17	0.26 +/- 0.12
tritium [Bq/l]	11.0 +/- 2.9	44.0 +/- 6.5	43.4 +/- 6.4	50.9 +/- 7.4
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.038	< 0.036	< 0.031	< 0.031
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.036	< 0.033	< 0.033	< 0.032
K-40 [Bq/kg]	< 0.45	< 0.44	< 0.48	< 0.48
I-131 [Bq/kg]	< 0.15	< 0.061	< 0.19	< 0.13



Rapport n°: juillet-2025

1.4 Eau Source - Burmerange

Origine: Eau prélevée d'un ancien lavoir
Mesure bêta globale: L'eau est évaporée en direct sur des coupelles de mesure.
Mesure tritium: L'eau est distillée et le distillat est mesuré.
Mesure spectro. gamma: L'eau est mesurée à l'état liquide.

Date de l'échantillonnage	02/07/2025
Réf. Labo	25-0339
bêta globale [Bq/l]	< 0.057
tritium [Bq/l]	< 6.4
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.043
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.038
K-40 [Bq/kg]	< 0.52

1.5 Eau potable

Origine: Schengen: Eau issue du réseau de distribution d'eau potable communal.
SEBES: Syndicat des Eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre
Mesure bêta globale: L'eau est évaporée en direct sur des coupelles de mesure.
Mesure tritium: L'eau est distillée et le distillat est mesuré.
Mesure spectro. gamma: L'eau est mesurée à l'état liquide.

Date de l'échantillonnage	02/07/2025	15/07/2025
Réf. Labo	25-0338	25-0369
Origine	Schengen	SEBES, Esch/Sûre
bêta globale [Bq/l]	< 0.043	< 0.056
tritium [Bq/l]	< 3.7	< 3.7
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.035	< 0.036
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.034	< 0.034
K-40 [Bq/kg]	< 0.43	< 0.44



Rapport n°: juillet-2025

1.6 Eau du lac de la Haute-Sûre non-traitée

Origine: Eau de surface prélevée du lac de la Haute-Sûre.

Mesure bêta globale: L'eau est évaporée en direct sur des coupelles de mesure.

Mesure tritium: L'eau est distillée et le distillat est mesuré.

Mesure spectro. gamma: L'eau est mesurée à l'état liquide.

Période	30/06/2025 - 13/07/2025	14/07/2025 - 27/07/2025
Réf. Labo	25-0346	25-0368
bêta globale [Bq/l]	< 0.043	0.063 +/- 0.027
tritium [Bq/l]	< 3.7	< 3.6
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.040	< 0.046
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.036	< 0.047
K-40 [Bq/kg]	< 0.44	< 0.68

2. Sol - écluse Schengen

Origine: Sol prélevé à proximité de l'écluse de Schengen.

Mesure bêta globale: Le sol est séché, broyé, tamisé à 0.5mm et mesuré.

Mesure spectro. gamma: Le sol est séché, broyé, tamisé à 0.5mm et mesuré.

Date de l'échantillonnage	02/07/2025
Réf. Labo	25-0340
bêta globale [Bq/kg]	863 +/- 68
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.41
Cs-137 [Bq/kg]	14.7 +/- 2.5
K-40 [Bq/kg]	660 +/- 120



Rapport n°: juillet-2025

3. Sédiments de la Moselle - écluses

Origine: Les sédiments sont prélevés à l'aide d'un grappin jeté dans la Moselle.

Mesure bêta globale: Les sédiments sont séchés, broyés, tamisés à 0.5mm et mesurés.

Mesure spectro. gamma: Les sédiments sont séchés, broyés, tamisés à 0.5mm et mesurés.

Date de l'échantillonnage	02/07/2025
Réf. Labo	25-0341
Origine	Schengen, Moselle
bêta globale [Bq/kg]	867 +/- 67
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.54
Cs-137 [Bq/kg]	7.4 +/- 1.1
K-40 [Bq/kg]	630 +/- 100
Co-58 [Bq/kg]	< 0.39
Co-60 [Bq/kg]	0.37 +/- 0.13
Ag-110m [Bq/kg]	< 0.58
I-131 [Bq/kg]	< 0.76
Mn-54 [Bq/kg]	< 0.36



Rapport n°: juillet-2025

4. Aérosols

Les aérosols sont des particules solides ou liquides qui se trouvent en suspension dans un milieu gazeux.

4.1 Taux d'exposition

Les débits de dose mesurés au cours du mois par le réseau national de mesure de la radioactivité dans l'air ambiant sont présentés dans le tableau suivant.

Lieu	Débit de dose (mSv/h)		
	Moyenne	Minimum	Maximum
Bettembourg	0,040	0,035	0,073
Dippach	0,042	0,038	0,065
Echternach	0,053	0,049	0,080
Frisange	0,030	0,028	0,058
Harlange	0,081	0,075	0,123
Hosingen	0,070	0,066	0,092
Junglinster	0,021	0,020	0,034
Luxembourg - Findel	0,045	0,031	0,090
Luxembourg - Ville	0,037	0,034	0,065
Mondorf	0,059	0,055	0,099
Schuttrange	0,028	0,024	0,057
Useldange	0,029	0,026	0,073
Vianden	0,066	0,061	0,099
Wilwerdange	0,082	0,076	0,117



Rapport n°: juillet-2025

4.2 Activité des aérosols

La mesure de la radioactivité des aérosols permet de mettre en évidence des événements comme l'accident de Tchernobyl ou Fukushima ou d'autres rejets accidentiels.

Origine: La station "Site Barblé (intérieur)" est située dans le bâtiment de la Division de la radioprotection avec une aspiration de l'air à l'extérieur.

Mesure bêta globale: Mesure directe sur filtre

Mesure spectro. gamma: Mesure directe sur filtre

- à la station Luxembourg - Findel

Période	26/06/2025 - 03/07/2025	03/07/2025 - 10/07/2025	10/07/2025 - 17/07/2025	17/07/2025 - 24/07/2025	24/07/2025 - 31/07/2025
Réf. Labo	25-0353	25-0358	25-0385	25-0389	25-0403
Cs-134 [Bq/m3]	< 4.2E-07	< 4.2E-07	< 4.0E-07	< 4.0E-07	< 4.1E-07
Cs-137 [Bq/m3]	< 3.9E-07	< 3.9E-07	< 3.8E-07	< 3.7E-07	< 3.9E-07
Be-7 [Bq/m3]	4.84E-03 +/- 5.6E-04	3.97E-03 +/- 4.6E-04	4.93E-03 +/- 5.7E-04	4.03E-03 +/- 4.7E-04	3.19E-03 +/- 3.7E-04

- à la station Luxembourg - Site Barblé (intérieur)

Période	30/06/2025 - 07/07/2025	07/07/2025 - 14/07/2025	14/07/2025 - 21/07/2025	21/07/2025 - 28/07/2025
Réf. Labo	25-0354	25-0360	25-0382	25-0396
bêta globale [Bq/m3]	3.59E-04 +/- 3.8E-05	2.69E-04 +/- 2.9E-05	2.81E+04 +/- 3.0E+05	2.06E-04 +/- 2.2E-05

- à la station Burmerange

Période	16/06/2025 - 01/07/2025	01/07/2025 - 15/07/2025
Réf. Labo	25-0333	25-0364
bêta globale [Bq/m3]	4.10E-04 +/- 4.3E-05	3.67E-04 +/- 3.9E-05



Rapport n°: juillet-2025

F) Denrées alimentaires

Rappel des limites réglementaires en vigueur pour la radioactivité maximale cumulée de césium-134 et de césium-137 dans les denrées alimentaires:

- 370 Bq/kg pour le lait, les produits laitiers ainsi que pour les denrées alimentaires destinées à l'alimentation des nourrissons et enfants en bas âge.

- 600 Bq/kg pour les autres denrées alimentaires

(valeurs issues originellement du traité Euratom 737/90 et transcrites dans la législation luxembourgeoise)

Les autres radionucléides seront indiqués s'ils sont détectés.

Résumé:

La teneur en césium dans les produits testés était inférieure à 1% des limites en vigueur.

1. Lait de ferme et lait cru mélangé

Origine: Lait de ferme: fermes à Dalheim, à Ellange et à Eschdorf.
Lait cru mélangé: laiterie à Colmar-Berg.

Mesure bêta globale: Le lait est calciné et les cendres sont mesurées.

Mesure tritium: Le lait est distillé et le distillat est mesuré

Mesure spectro. gamma: Le lait est mesuré à l'état liquide.

Date de l'échantillonnage	02/07/2025	02/07/2025	02/07/2025	15/07/2025
Réf. Labo	25-0343	25-0344	25-0347	25-0370
Origine	Dalheim	Ellange	Colmar-Berg	Eschdorf
bêta globale [Bq/l]	50.1 +/- 9.5	/	/	/
tritium [Bq/l]	< 3.6	/	/	/
Cs-134 [Bq/kg]	< 0.054	< 0.046	< 0.044	< 0.059
Cs-137 [Bq/kg]	< 0.051	< 0.049	< 0.049	< 0.058
K-40 [Bq/kg]	53 +/- 11	49.4 +/- 9.5	49.2 +/- 9.5	53.1 +/- 9.7



2. Oeufs

Origine: Ferme à Burmerange.

Mesure spectro. gamma: Les oeufs sont mis dans un récipient, battus et mesurés directement.

Date de l'échantillonnage		02/07/2025
Réf. Labo		25-0342
Cs-134	[Bq/kg]	< 0.19
Cs-137	[Bq/kg]	< 0.18
K-40	[Bq/kg]	42.6 +/- 7.0

3. Viande

Origine: Abattoire à Ettelbrück.

Mesure spectro. gamma: La viande est hachée et mesurée directement.

Date de l'échantillonnage		25/07/2025
Réf. Labo		25-0417
Type de viande		Boeuf
Cs-134	[Bq/kg]	< 0.14
Cs-137	[Bq/kg]	< 0.14

4. Régime alimentaire

Origine: Restaurant collectif à Luxembourg.

Régime alimentaire: Mélange des 3 repas d'une journée + 1 litre d'eau potable.

Mesure spectro. gamma: Les échantillons du régime alimentaire sont calcinés et leurs cendres sont mesurées.

Date de l'échantillonnage		21/07/2025
Réf. Labo		25-0384
Cs-134	[Bq/kg]	< 0.021
Cs-137	[Bq/kg]	< 0.019



Rapport n°: juillet-2025

G) Autres résultats

Résumé:

La teneur en césium dans les produits testés destinés à l'alimentation humaine était inférieure à 1% des limites en vigueur.

1. Produits saisonniers et divers

Mesure spectro. gamma: Les échantillons sont, dans le cas échéant, coupés en morceaux et mesurés directement.

Type	Réf. Labo	Date	Origine	Cs-134 [Bq/kg]	Cs-137 [Bq/kg]
Bio Carottes	25-0348	01/07/2025	Luxembourg	< 0.24	< 0.22
Bio Courgettes	25-0349	01/07/2025	Luxembourg	< 0.17	< 0.19
Bio Tomate cerise	25-0350	01/07/2025	Luxembourg	< 0.17	< 0.17
Bio Aubergine	25-0351	01/07/2025	Luxembourg	< 0.29	< 0.23



Rapport n°: juillet-2025

2. Usine d'incinération

Origine: Usine d'incinération à Leudelange
Résidus d'épuration: Résidus solides issus du traitement des fumées
Mâchefers: Résidus solides issus de la combustion des déchets
Mesure spectro. gamma: Les résidus et les mâchefers sont mesurés en direct

		15/07/2025	15/07/2025
Réf. Labo		25-0362	25-0363
Type		Mâchefers	Résidus d'épuration des fumées
Cs-134	[Bq/kg]	< 0.16	< 0.49
Cs-137	[Bq/kg]	0.292 +/- 0.069	6.3 +/- 1.1
I-131	[Bq/kg]	< 0.12	5.5 +/- 1.2
K-40	[Bq/kg]	214 +/- 41	1250 +/- 230

H) Commentaires

Aucun.

Fin du rapport